

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 51 (1900)
Heft: 5

Artikel: Un genévrier arborescent
Autor: Pillichody
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785748>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le fait que l'administration des forêts cantonales et communales est sous la main de forestiers capables et prudents nous est une garantie suffisante que ceux-ci veilleront et ne laisseront pratiquer des coupes rases en haute montagne qu'à bon escient, qu'ils appliqueront néanmoins ce mode de rajeunissement, lorsque les conditions seront favorables et que, dans ce cas, ils sauront à temps donner les directions nécessaires pour que les plants soient prêts au moment propice.

Clarens, janvier 1900.

A. Puenzieux.



Un genévrier arborescent.

(Avec illustration.)

Le genévrier attire rarement sur lui l'attention du forestier, du moins par ses dimensions. Nous le voyons le plus souvent sous la forme d'un buisson de modeste apparence. Si dans l'intérieur des forêts non parcourues par le bétail, il se présente sous une forme plutôt ramassée, conique, rappelant en cela la forme du Cyprés, nous le connaissons le plus souvent, sur les pâturages, comme un buisson largement étalé, dont les branches, garnies d'aiguilles piquantes, sont plus ou moins appliquées sur le sol, et forment ainsi un abri bienvenu pour les jeunes plantes d'épicéa ou de sapin, qui germent sous son couvert. Nous connaissons tel pâturage, que la forêt a envahi presque entièrement, après avoir envoyé devant elle les buissons de genévrier en essaims de tirailleurs; le sol le plus nu et le plus ingrat a été de cette façon conquis à une productivité qui ne laisse rien à désirer.

La forme buissonneuse est en effet la forme ordinaire du genévrier commun.

Son accroissement est d'une lenteur extrême. Son fût est tordu et ne s'allonge que fort peu.

Toutefois, il atteint exceptionnellement les dimensions d'un arbre. A l'exposition universelle de Vienne en 1873 figuraient des troncs de genévriers, coupés dans la Hongrie, qui mesuraient 30 cm de diamètre à la hauteur de poitrine.

Un genévrier qui dépasse par ses dimensions ses confrères hongrois, est celui dont la photographie est reproduite à la pre-

mière page de ce cahier. Cet arbre se trouve en dessous du hameau des Plaines, près des Planchettes, dans le district de La Chaux-de-Fonds, à une altitude de 830 m, sur une pente exposée au Nord. Il est situé sur un pâturage presque complètement déboisé de longue date. L'état isolé paraît lui avoir convenu, car il est en pleine prospérité. Ses dimensions sont les suivantes : La hauteur totale est de 9 m, le diamètre à hauteur d'homme 38 à 43 cm. Le tronc, proprement dit, atteint une longueur de 3 mètres et mesure au milieu 40 centimètres de diamètre. A 3 mètres il se bifurque en deux fortes branches ascendantes, qui forment ensemble une belle couronne arrondie, touffue et vivace.

Cet exemplaire de genévrier mérite bien le nom d'un arbre. A le voir si vert et si prospère on peut lui prédire encore de longues années d'existence. Nous les lui souhaitons. *Pillichody.*



Le cantonnement de la forêt dans les pâturages boisés.

(Fin.)

3. *La régénération naturelle.* Je me figure que, embarrassé et hésitant devant l'éclaircie à faire dans la plantation en plaine, on sera encore plus embarrassé et hésitant dans la plantation en montagne, d'autant plus que la surveillance de cette opération sera difficile et qu'on ne saura que faire des produits. On arrivera au moment critique de la régénération ainsi que cela se voit déjà aujourd'hui, avec des peuplements à cimes étriquées, limées et rapées par le frottement, bien mal constituées pour la production de semences. On se heurtera aux difficultés si souvent signalées et auxquelles vient presque toujours buter la régénération naturelle des futaies uniformes dans les hautes régions. La forêt jardinée aurait plusieurs des avantages de l'ordre dispersé ; le malheur est qu'on ne la crée pas de toutes pièces.

L'arbre de pâturage, lui, est un merveilleux porte-graines ; il se couvre souvent de cônes à profusion, et ceux-ci se trouvent dans les meilleures conditions pour bien mûrir et pour répandre leurs innombrables graines. Il suffit d'une protection temporaire du boisé du pâturage, pour en assurer la reproduction. Mais il faut pour cela qu'il demeure soumis au régime forestier qui doit se